

INSCRIPTIONS

À L'ÉCOLE MATERNELLE LES MYRTILLONS

Madame, monsieur,

Votre enfant est né en 2011, il va donc entrer en **petite section** à la rentrée de septembre 2014. Les inscriptions se font dans un 1^{er} temps en mairie puis à l'école, c'est là que vous devrez fournir les documents listés ci-dessous :

- Photocopie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant)
- Photocopie de la page du carnet de santé où apparaît la vaccination contre le tétanos.
- Attestation de domicile (photocopie de facture, taxe d'habitation...)

Si vous pouvez, une attestation d'assurance civile et individuelle (elle sera demandée en début d'année).

Les documents seront apportés à la directrice, Madame Marandet aux dates suivantes :

lundi 5 mai	de 8 h 45 à 11 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30
lundi 12 mai	de 8 h 45 à 11 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30
lundi 19 mai	de 8 h 45 à 11 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30

Il est conseillé de prendre rendez-vous afin d'éviter toute attente inutile.
En cas d'impossibilité de venir aux dates prévues, veuillez téléphoner au :

03 81 89 72 77

afin de convenir d'un autre rendez-vous.

Les enfants fréquentant la halte-garderie « Boule de neige » ont coutume de venir passer une demi-journée au sein d'une classe afin de créer une passerelle facilitant ainsi l'adaptation. La directrice de la halte-garderie vous préviendra en temps voulu.

Élisabeth Marandet